

PARTENARIATS ASSOCIATIONS OEUVRANT EN EEDD ET ORGANISMES PUBLICS

Date de début

16/03/2027

Durée

3 jours, soit 21 heures

Date de fin

18/03/2027

Présentation

La direction d'une association oeuvrant en EEDD s'appuie sur une connaissance et une maîtrise de son environnement socio-professionnel (organismes publics, collectivités territoriales, associations, entreprises, etc.).

Il s'agit de comprendre l'entrelacs des organismes publics et des collectivités territoriales, de leurs compétences et de leurs politiques publiques, pour les mettre en lien avec le projet de l'association et ses déclinaisons opérationnelles. L'objectif est de pouvoir identifier, développer et sécuriser des partenariats pérennes au service de l'intérêt général. Il s'agit également d'inscrire son action dans le cadre d'un fonctionnement en réseau, au croisement des échelles territoriales et des différents mouvements associatifs organisés.

Relecture des fondamentaux associatifs et de l'éducation populaire, analyse de l'écosystème partenarial et capacité de projection en réseau ... ce module pose ainsi les bases nécessaires au développement du projet stratégique de l'association.

Objectifs de la formation, objectifs pédagogiques

Objectif de formation :

-
- A l'issue de la formation, les participants seront capables de développer des projets partenariaux sécurisés en lien avec les politiques publiques et leur projet associatif.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les notions juridiques relatives aux modes de contractualisation entre associations et organismes publics (subvention / commande publique) et le vocable associé
- Décrypter l'application de la réglementation européenne et son impact sur les enjeux contractuels
- Analyser les enjeux liés à la contractualisation et les effets potentiels sur le fonctionnement de sa structure et son projet associatif
- Présenter ses projets dans le cadre de politiques publiques et argumenter la construction de partenariats pérennes à travers le mode de la subvention

Équipe de formation

Equipe de formation pressentie :

- Hervé CAZENABE, Directeur du GRAINE Nouvelle Aquitaine
- Grégoire DELFORGE, Directeur du CFEEDD
- Olivier DUQUÉNOIS, Directeur de l'Ariena
- Stéphanie GUINÉ, Directrice de l'Ifrée
- Gaëlle VALENTIN, Directrice du GRAINE Occitanie

Public cible

Direction et cadres salariés d'association.

Prérequis

Aucun

Contenu

- Repères juridiques sur les modes de contractualisation entre associations et organismes publics : subvention / commande publique et application de la législation européenne

-
- La réglementation européenne et ses impacts en France, concernant le régime de la subvention (Minimis, RGEC, pouvoir adjudicateur).
 - Les politiques publiques comme cadre d'intervention dans la démarche de projet et dans la mise en oeuvre d'un partenariat.
 - Risques de la commande publique sur le fonctionnement et le projet associatif : modèle économique, fiscalisation, etc.
 - Les leviers du partenariat à travers le mode de la subvention : conventionnement, rôle des associations, etc.
 - Distinction entre appel à projets, AMI et appel d'offre
 - Formalisation de conventions sécurisées

Méthodes pédagogiques

La formation sera menée en pédagogie active avec une articulation entre apport théorique et mise en pratique. Elle sera composée d'exposés interactifs, d'échanges, d'ateliers de mises en situation des apprenant·e·s. Elle alternera entre temps de travail collectif et individuel, avec un point d'étape lors de chaque journée.

Lors de l'inscription, une auto-évaluation par les apprenant·e·s sera réalisée, permettant de définir leur point de départ et potentiellement d'adapter les séquences. Au début de la formation une vérification pourra être effectuée par l'équipe de formation.

Modalité d'enseignement

Cette formation a lieu en présentiel et propose l'hébergement et la restauration

Modalité d'évaluation des compétences acquises

L'évaluation de l'acquisition des capacités se fera tout au long de la formation avec de l'observation pratique et de l'évaluation formative. En fin de formation, l'équipe de formation pourra mettre en place une séquence permettant de mesurer la progression de chacun·e au regard des objectifs de la formation.

Par la suite, un formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de la formation globale sera envoyé à l'apprenant·e.

Module ouvert

non

Taux de satisfaction

Nous n'avons pas, à l'heure actuelle, de taux de satisfaction spécifique pour cette formation dont c'est la 1ère édition. Pour nos formations sur mesure, la satisfaction générale est en moyenne évaluée à 4.5/5 en 2025.

Plus de détails sur notre page dédiée.

Thématique

Autres

Environnement socio-professionnel

Outils et techniques

Fonctionnement de la structure

Publics et contextes

DATES, LIEUX ET INFOS

Début

mar 16/03/2027 - 09:00

Fin

jeu 18/03/2027 - 17:00

Lieu

En cours de définition

Infos pratiques (programmes, intervenants, matériels,etc)

Matériel nécessaire : Ordinateur portable

INFOS

Structures porteuses



GRAINE Occitanie

N° organisme de formation :

73310517031

GRAINE Occitanie

Tarif

- Frais pédagogiques : 420€ / jour, soit au total 1260€ / personne.
- Frais annexes (hébergement en pension complète) : En cours de définition.

Les financements possibles

- OPCO : les salarié·e·s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre du plan de développement des compétences.
- France Travail.
- Auto-financement.

Contacts

Gestion administrative :

Orane Wuytack, assistante administrative :

orane.wuytack@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 13

Coordination pédagogique et référent handicap :

Thibaut Suisse, coordinateur formation en réseau :

thibaut.suisse@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 10

Inscription

INSCRIPTION JUSQU'AU 15 FEVRIER 2027, VIA CE FORMULAIRE EN LIGNE :

[INSCRIPTION](#)

Pour en savoir plus : <https://emploi.graine-occitanie.org/>